

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE  
Le Grand T-théâtre de Loire-Atlantique**

**14 décembre 2017 à 17h30**

**Etaient présents :**

**Membres du conseil d'administration**

Catherine Touchefeu, Jérôme Alemany, Karine Fouquet, Patrick Girard, représentant le Département de Loire-Atlantique.

David Martineau représentant la Ville de Nantes

Patrick Bonnet et Catherine Le Moullec, personnalités qualifiées

Fabrice Boscherel et Benoit Martin, représentants le personnel

**Était représenté (pouvoir)**

Bernard Gagnet, représentant le Département de Loire-Atlantique

**Étaient excusés**

Laurence Garnier, représentant la Région des Pays de la Loire

Vincent Danis et Marcel Verger représentants le Département de Loire-Atlantique

Patricia Lemarchand, personnalité qualifiée

**Soit 9 présents, 10 voix / 14 membres – quorum atteint**

**Direction du Grand T :**

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

**Assistaient également à la réunion**

Cécile Duret-Masurel, Direction Régionale des affaires culturelles, invitée par la Présidente.

Mireille Pinaud, directrice de la culture du Département

Sylvie Brétéché, direction de la culture du Département

Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Sébastien Leroy, agent comptable du Grand T

\*\*\*

La Présidente **Catherine Touchefeu** ouvre la séance à 17H30

En préambule, elle présente **Cécile Duret-Masurel** qui représente la DRAC, invitée à assister au CA en tant que financeur régulier.

**ORDRE DU JOUR**

**1 Approbation du compte rendu du CA du 9 octobre 2017.**

Le compte rendu du CA du 9 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**2 Présentation du budget 2018**

**Catherine Blondeau** précise que la note budgétaire 2018 est en grande partie identique à celle communiquée lors du débat d'orientation budgétaire du 9 octobre. Les valeurs ont été affinées tant pour les projections 2017 que pour le budget 2018 mais l'essentiel des propositions présentées lors du DOB ont été maintenues. Elle propose dès lors de ne pas rentrer dans le détail des chiffres largement commentés lors du DOB, sauf demande des membres du CA.

Deux points peuvent néanmoins être développés :

**Proposition d'aménagement de la grille tarifaire**

**Alain Anglaret** explique que les frais de vente en ligne facturés par le prestataire (hébergement, transactions) n'ont pour le moment pas été répercutés aux spectateurs. Les volumes augmentant et le virage étant désormais pris, Le Grand T envisage de facturer aux spectateurs, comme le font la plupart des théâtres, des frais de vente en ligne modulés selon la nature de l'achat (Par exemple 1 € pour un billet isolé, 1,50 € ou 2 € pour un abonnement). En 2018 seraient ainsi reconduits les principes de construction et la grille tarifaire 2017 et rajoutés des frais de vente en ligne.

### Présentation de la grille salariale 2018

**Alain Anglaret** commente la grille salariale 2018, résultat de la négociation menée avec les institutions représentatives du personnel, sur la base d'une augmentation générale de 1% pour les 4 groupes d'entrée de grille qui concernent les salaires les plus bas et les salariés les plus précaires (Personnel d'accueil, techniciens intermittents..) et d'une augmentation de 0,5% pour les groupes 4 et 5 (Cadres intermédiaires). Les groupes 6-7-8-9 restent inchangés.

L'ensemble des rémunérations pratiquées par Le Grand T est rattaché à cette grille, y compris les différentes primes ou indemnités prévues par l'accord d'entreprise.

Il rappelle les deux autres leviers utilisés en matière de politique salariale pour les seuls salariés en CDI : des mesures automatiques liées à l'expérience (9 salariés concernés pour 2018) et des mesures individuelles décidées par la direction suite aux entretiens annuels du personnel (11 salariés concernés). À noter cette année, une implication plus importante de la DUP qui, afin d'être mieux partie prenante du processus de mesures individuelles, a incité les salariés « demandeurs » à se signaler et à déposer leurs arguments auprès des élus du personnel.

### 3 Débat et vote

Pour **Catherine Touchefeu**, les échanges lors du DOB ont en effet permis de bien cerner les enjeux et contraintes du BP 2018. Personne ne demandant la parole, elle met aux voix le vote du budget et de la grille salariale, ainsi que la grille tarifaire 2018.

**La délibération 2017-10 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**La délibération 2017-11 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

### 4 Vie de la Maison Agence graphique

**Catherine Blondeau** informe qu'à l'issue d'un appel d'offre, c'est l'agence Trafik (Lyon) qui à compter de la saison 2018/19 sera en charge de la création graphique du Grand T. Elle précise que cette agence s'est distinguée notamment car elle a formulé des propositions innovantes associant numérique et graphisme tout en proposant des outils partiellement participatifs. Nous serons en capacité de présenter ces nouvelles propositions lors du prochain CA

### Création d'un fonds départemental d'aide à la création et à la diffusion

**Catherine Blondeau** annonce la création pour la saison 2018/19 du Fonds départemental d'aide à la création et à la diffusion. Il s'agit d'une initiative du Grand T (sur une idée de **Benoit Martin**) reprise et validée par le RIPLA. Chaque saison, un projet sera soutenu en création par le RIPLA (résidences de création, et 15.000 € d'apport en production), avec engagement par le réseau de diffuser le spectacle en son sein pendant 2 saisons. Le projet soutenu par le Fonds, bénéficiera également du soutien financier du Département. Pour la saison 2018/19, c'est *Avril* un texte de Sophie Merceron mis en scène par Maryline Leray de la Cie LTK qui a été choisi. La création de ce fonds constitue une étape supplémentaire de la collaboration avec le RIPLA.

**Catherine Le Moullec** qui a lu le texte, témoigne qu'il s'agit là d'un projet très intéressant. À une question de **Patrick Bonnet** qui demande des précisions sur les règles financières, **Benoit Martin** détaille le dispositif : chaque théâtre membre du RIPLA (20-22 selon les saisons) contribue en fonction de son budget artistique (Entre 400 et 600 € par salle, soit 10.000 €. Le Grand T apporte 5.000 €). Une charte cosignée par tous les membres rappelle les principes du dispositif qui constitue un soutien à la création ET à la diffusion pour les compagnies de Loire-Atlantique. Le spectacle est choisi sans appel à projets, en sélectionnant parmi les projets présentés aux théâtres membres.

**David Martineau** trouve cette initiative très intéressante et rappelle que la Cie LTK a bénéficié d'une première résidence de travail au Studio théâtre en 2017. Il se réjouit que le travail de Maryline Leray et la Cie LTK puisse enfin bénéficier d'un soutien à la diffusion.

**Cécile Duret-Mazurel** précise que des initiatives de ce type existent également en Sarthe et en Maine et Loire. **Pour Catherine Blondeau**, la création de ce fonds s'inscrit dans une démarche responsable visant à choisir d'accompagner solidement un projet plutôt que de fractionner les moyens entre plusieurs compagnies, et à lier création et diffusion afin que le spectacle puisse durer.,

### Transfert du stock de costumes au TRPL

**Catherine Blondeau** annonce que le stock de costumes géré par Le Grand T va prochainement être transféré au TRPL (Théâtre Régional des Pays de la Loire) qui l'incorporera au stock qu'il gère déjà. Dans le cadre de sa mission de Pôle ressource, le TRPL met ce stock à disposition des compagnies de théâtre (amateurs et professionnelles) de la région Pays de la Loire et propose des actions de médiation autour du costume de scène.

## **Prochaines échéances artistiques à ne pas manquer**

Catherine Blondeau rappelle les prochaines échéances artistiques auxquelles sont conviés les membres du CA et fait un focus sur « Mille et un visages » et « Attraction » deux projets emblématiques qui traversent toute la saison en cours

### **5 Rapport de mandat de Catherine Blondeau**

Conformément à l'article 11-2 des statuts qui prévoit que « *Un an avant le terme de son mandat, la directrice présente au CA un rapport sur la mise en œuvre de son projet et fait officiellement connaître à cette occasion, sa volonté de poursuivre ou non son mandat en présentant le cas échéant un nouveau projet* », **Catherine Blondeau** remet aux membres un rapport (voir document) qu'elle commente longuement, tout en précisant qu'elle est candidate à sa succession (2019-2021).

**Catherine Touchefeu** remercie **Catherine Blondeau** pour le travail accompli et ce rapport qui permet à la fois de saisir les grandes orientations et de comprendre la manière dont sont construites et articulées toutes les activités. Elle estime que Le Grand T se situe au « bon endroit », celui où tous les liens sont tissés. La relation et la création artistique en sortent renforcées.

**Patrick Bonnet** (qui était Président du Jury de recrutement en 2011) félicite **Catherine Blondeau** pour le travail accompli en mettant en avant trois éléments marquants :

- La disparition des difficultés liées à l'histoire de la création de feu Maison de la Culture de Loire-Atlantique, et la disparition de la concurrence un peu stérile qui pouvait exister entre établissements métropolitains
- La dimension territoriale fortement redéfinie et affirmée, grâce à une relation de confiance avec le Département, tant les élus que les services
- Une vraie rencontre entre l'offre artistique et le public.

À son sens, l'enjeu à venir est de rendre visible et lisible le projet dans l'intégralité de ses composantes.

**David Martineau** estime qu'il n'y a rien à retirer dans le bilan présenté. Il trouve particulièrement intéressante et importante l'articulation trouvée entre liberté totale (artistique) et imprégnation des politiques publiques et territoriales des collectivités membres. Il y a là une pleine réussite visible y compris dans la réalité ressentie en fréquentant les activités du théâtre. Tout cela le met en appétit pour découvrir la suite (Projet 2019-2021).

**Cécile Duret-Mazurel** salue le travail accompli par Catherine Blondeau et son équipe.

**Catherine Touchefeu** estime que cette réussite repose sur le travail collectif mis en place qui permet de fédérer et développer les énergies. **Catherine Blondeau** confirme le rôle important du travail collectif dans cette réussite !

### **6 Présentation par Catherine Blondeau de son projet 2019-2021**

Pour présenter le projet 2019-2021 qu'elle distribue aux membres du CA, « Vers un théâtre de la relation », (voir document) **Catherine Blondeau** introduit ses propos par la lecture de 3 extraits de l'œuvre du Philosophe-poète martiniquais Édouard Glissant, puis commente, explicite et développe son projet.

Le CA annoncera lors de sa prochaine réunion sa décision sur le renouvellement du mandat de **Catherine Blondeau**

### **7 Prochain CA**

Le prochain CA aura lieu **le 10 avril 2018 de 16h00 à 19 h**

À l'ordre du jour notamment : Présentation du rapport d'activité et des comptes 2017, décision sur le renouvellement du mandat de la directrice.

**La séance est levée à 19h30**